

**Date:** 22/04/2007  
**Section:** INFORMATIONS GENERALES  
**Sous Section:** SOCIETE

## Bruxelles s'attaque au cancer du sein

### Tous les partis démocratiques se sont mobilisés pour faire voter une résolution visant à adapter le dépistage

**BRUXELLES** Les députés bruxellois réunis vendredi en séance plénière ont approuvé à l'unanimité une proposition de résolution visant à adapter le dispositif de prévention, du cancer du sein au vécu de la population bruxelloise. Le cancer du sein est la première cause de mortalité précoce (avant 65 ans) des femmes en région bruxelloise. En Belgique quelque 2.500 femmes décèdent tous les ans de cette maladie, 234 sont bruxelloises. La résolution vise à organiser des programmes de dépistage qui touchent un maximum de femmes.

Depuis le lancement du programme de dépistage organisé en automne 2002 tous les deux ans par l'ASBL Brumammo, et même si ce chiffre ne tient pas compte des mammographies de dépistage effectuées à l'initiative des femmes ou de leurs médecins, le taux de participation moyen à ce programme gratuit est resté limité à 8,3 %.

La résolution vise à mieux atteindre le public cible et en particulier celui qui est moins favorisé. Les députés à l'initiative de la démarche, Fatiha Saïdi (PS), André du Bus de Warnaffe (CDH), et Carla Dejonghe (Open VLD), rejoints dans leur combat par Françoise Bertieaux (MR) et Paul Galand (Ecolo) ont rappelé que la prévention pouvait réduire le taux de mortalité de près de 40 %.

La Région bruxelloise dispose selon eux des moyens nécessaires pour mieux organiser ce dépistage. Sa tâche se complique quelque peu par rapport aux autres Régions par les origines linguistiques et culturelles multiples de sa population.

La résolution vise à poursuivre l'évaluation de programmes de dépistage déjà réalisés et à en tirer les leçons pour adapter leur organisation et mieux appréhender cette diversité. Les députés demandent également que soient impliqués dans une politique préventive bilingue en la matière, l'ensemble des partenaires bruxellois de la santé et le plus grand nombre d'acteurs possible en contact avec les populations concernées (médecins généralistes, communes, CPAS, travailleurs socio-sanitaires, médias de proximité et mutualités).

Pour renforcer le poids de leur résolution, la plupart des députés régionaux ont revêtu en fin de séance à revêtir un T-shirt portant la mention *Seins et saufs*.

**M. K.**

Cet article provient de <http://dhnet.be>